



PRODUITS KRUGER INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AUDITÉS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 ET LE 31 DÉCEMBRE 2022



Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de Produits Kruger inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Produits Kruger inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215, ca_toronto_18_york_fax@pwc.com



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 7 mars 2024

Produits Kruger Inc.

États consolidés de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	135 728	71 261
Trésorerie soumise à restrictions (note 13)	12 451	7 145
Créances clients et autres créances (note 6)	130 157	119 681
Créances sur parties liées (note 17)	842	223
Stocks (note 7)	254 372	286 566
Impôt à recouvrer (note 16)	4 578	1 306
Charges payées d'avance	4 726	5 640
	<u>542 854</u>	<u>491 822</u>
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	1 421 650	1 294 838
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 9)	84 866	81 715
Autres actifs non courants (note 17)	3 808	27 554
Prestations de retraite (note 11)	69 839	83 080
Goodwill (note 10)	152 021	152 021
Immobilisations incorporelles (note 10)	26 852	30 027
Actif d'impôt différé (note 16)	23 740	95 711
Total de l'actif	<u>2 325 630</u>	<u>2 256 768</u>
Passif		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et autres montants à payer (note 12)	400 385	279 425
Dettes envers des parties liées (note 17)	10 973	11 363
Dividendes (note 17)	13 675	-
Distributions à verser (note 17)	-	12 866
Partie courante de la dette à long terme (note 13)	35 229	34 411
Partie courante des obligations locatives (notes 15 et 22)	27 154	28 349
Partie courante des dettes envers des parties liées à long terme (note 17)	5 800	5 800
Partie courante des provisions	3 952	3 252
	<u>497 168</u>	<u>375 466</u>
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 13)	1 034 016	1 077 297
Obligations locatives à long terme (notes 15 et 22)	71 865	70 579
Dettes envers des parties liées à long terme (note 17)	35 580	39 042
Provisions à long terme	5 740	3 076
Prestations de retraite (note 11)	18 935	20 847
Avantages postérieurs au départ à la retraite (note 11)	48 699	43 739
Passifs attribuables à des parties autres que les détenteurs d'instruments de capitaux propres	<u>1 712 003</u>	<u>1 630 046</u>
Partie non courante du passif lié aux parts de société en commandite (note 28)	<u>-</u>	<u>133 551</u>
Total du passif	<u>1 712 003</u>	<u>1 763 597</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 17)	278 252	-
Parts de société en commandite (note 17)	-	494 459
Surplus d'apport (note 28)	395 382	-
Déficit	(164 029)	(87 835)
Cumul des autres éléments du résultat global	81 011	86 547
Capitaux propres attribuables à Produits Kruger	<u>590 616</u>	<u>493 171</u>
Participation ne donnant pas le contrôle (note 13)	<u>23 011</u>	<u>-</u>
Total des capitaux propres	<u>613 627</u>	<u>493 171</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>2 325 630</u>	<u>2 256 768</u>
Engagements et éventualités (note 18)		
Événements postérieurs à la date de clôture (notes 13 et 17)		

Approuvé par le conseil d'administration,

/s/ James Hardy
Administrateur

/s/ David Angel
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger Inc.
États consolidés du résultat net
Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Produits des activités ordinaires (notes 17 et 25)	1 872 962	1 681 403
Charges		
Coût des produits vendus (notes 17 et 19)	1 571 587	1 547 318
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration (notes 17 et 19)	167 209	124 648
Coûts de restructuration, montant net	<u>1 574</u>	<u>4 550</u>
Résultat d'exploitation	132 592	4 887
Charges d'intérêts et autres charges financières (note 14)	70 255	74 468
Autres charges (produits) (note 5)	<u>(9 352)</u>	<u>3 373</u>
Résultat avant impôt	71 689	(72 954)
Charge d'impôt exigible	2 632	1 288
Charge (produit) d'impôt différé	<u>70 776</u>	<u>(17 360)</u>
Charge (produit) d'impôt (note 16)	<u>73 408</u>	<u>(16 072)</u>
Résultat net, y compris la participation ne donnant pas le contrôle	(1 719)	(56 882)
Résultat net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle (note 13)	<u>3 594</u>	<u>-</u>
Perte nette attribuable à Produits Kruger	<u><u>(5 313)</u></u>	<u><u>(56 882)</u></u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger Inc.
États consolidés du résultat global
Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Résultat net, y compris la participation ne donnant pas le contrôle	(1 719)	(56 882)
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Réévaluation des prestations de retraite	(26 366)	122 075
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	8 906	14 767
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :		
Écarts de conversion	(5 536)	14 865
Autres éléments du résultat global	(22 996)	151 707
Total du résultat global, y compris la participation ne donnant pas le contrôle	(24 715)	94 825
Total du résultat global attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	3 594	-
Total du résultat global attribuable à Produits Kruger	(28 309)	94 825

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

	Parts de société en commandite		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Au 1^{er} janvier 2022	68 333 895	461 536	-	(117 123)	71 682	-	416 095
Distributions à verser (note 17)	-	-	-	(12 866)	-	-	(12 866)
Distributions versées (note 17)	-	-	-	(37 557)	-	-	(37 557)
Ajustement de juste valeur	-	249	-	(249)	-	-	-
Variation des profits actuariels liés aux prestations de retraite	-	-	-	122 075	-	-	122 075
Variation des profits actuariels liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	14 767	-	-	14 767
Écarts de conversion	-	-	-	-	14 865	-	14 865
Résultat net	-	-	-	(56 882)	-	-	(56 882)
Émission de parts de société en commandite (note 17)	3 145 494	32 674	-	-	-	-	32 674
Au 31 décembre 2022	71 479 389	494 459	-	(87 835)	86 547	-	493 171

	Parts de société en commandite		Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Participation ne donnant pas le contrôle (note 13 (c))	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Au 1^{er} janvier 2023	71 479 389	494 459	-	(87 835)	86 547	-	493 171
Remboursement de la débenture de PKSI en faveur d'IQ par Kruger Inc. (note 13 (c))	-	-	-	-	-	19 417	19 417
Restructuration d'entreprise (note 28)	-	(261 831)	395 382	-	-	-	133 551
Dividendes à verser (note 17)	-	-	-	(13 675)	-	-	(13 675)
Dividendes versés (note 17)	-	-	-	(39 787)	-	-	(39 787)
Ajustement de juste valeur	-	(41)	-	41	-	-	-
Variation des pertes actuarielles liées aux prestations de retraite	-	-	-	(26 366)	-	-	(26 366)
Variation des profits actuariels liés aux avantages postérieurs au départ à la retraite	-	-	-	8 906	-	-	8 906
Écarts de conversion	-	-	-	-	(5 536)	-	(5 536)
Résultat net	-	-	-	(5 313)	-	3 594	(1 719)
Émission de parts de société en commandite (note 17)	4 493 967	45 665	-	-	-	-	45 665
Au 31 décembre 2023	75 973 356	278 252	395 382	(164 029)	81 011	23 011	613 627

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger Inc.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	2023	2022
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net, y compris la participation ne donnant pas le contrôle	(1 719)	(56 882)
Éléments hors trésorerie		
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	96 996	98 452
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	4 377	4 419
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	3 043	121
Profit sur la cession d'actifs loués	(488)	-
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 5)	-	(25 586)
Perte (profit) de change (note 5)	(9 352)	28 911
Charges d'intérêts et autres charges financières (note 14)	70 255	74 468
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite (note 11)	8 656	14 632
Provisions	3 702	2 640
Charge (produit) d'impôt (note 16)	73 408	(16 072)
Perte sur la vente d'actifs non financiers	24	12
Total des éléments hors trésorerie	<u>250 621</u>	<u>181 997</u>
Variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie (note 26)	110 162	(65 241)
Cotisations aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite (note 11)	(8 537)	(15 192)
Paiements liés aux provisions	(4 305)	(4 153)
Paiements d'impôt, montant net	<u>(1 834)</u>	<u>(1 806)</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>344 388</u>	<u>38 723</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(34 653)	(37 660)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels liées au projet de machine TAD à Sherbrooke	(2 435)	(20 702)
Acquisitions d'immobilisations corporelles liées au projet d'expansion à Sherbrooke	(147 938)	(53 118)
Intérêts payés sur les facilités de crédit relativement au projet d'expansion à Sherbrooke	(454)	(238)
Aide publique reçue	1 250	1 023
Achats de logiciels (note 10)	(1 202)	(4 946)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	<u>2 586</u>	<u>1</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>(182 846)</u>	<u>(115 640)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement (note 27)		
Produit tiré de la dette à long terme	130 954	244 255
Remboursement de la dette à long terme	(127 780)	(141 519)
Paiement de frais de financement différés	(899)	(3 036)
Paiement des obligations locatives	(30 819)	(28 113)
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	(5 306)	(4 639)
Intérêts payés sur la dette à long terme	(49 390)	(51 948)
Paiement à une partie liée (note 17)	(5 700)	-
Dividendes versés, montant net (note 17)	(6 988)	-
Distributions versées, montant net (note 17)	<u>-</u>	<u>(17 495)</u>
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(95 928)</u>	<u>(2 495)</u>
Effet des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	<u>(1 147)</u>	<u>2 154</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice	64 467	(77 258)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>71 261</u>	<u>148 519</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>135 728</u>	<u>71 261</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

1 Renseignements généraux

Produits Kruger Inc. (« Produits Kruger » ou la « société ») exerce ses activités à titre de société constituée dans la province de Québec, au Canada, dont les actionnaires sont 13582141 Canada inc. (société mère et filiale en propriété exclusive de Kruger Inc., par l'intermédiaire de laquelle elle détient des actions de Produits Kruger), PKGP inc. (« PKGP ») et Papiers Tissu KP inc. (« PTKP »). Produits Kruger fabrique, vend et distribue des produits de papier destinés à l'usage domestique, industriel ou commercial. La société a des usines à New Westminster, en Colombie-Britannique, à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec, à Scarborough et à Trenton, en Ontario, ainsi qu'à Memphis, dans le Tennessee. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

Le 1^{er} janvier 2023, Produits Kruger S.E.C. (« PK S.E.C. » ou la « société en commandite ») a entrepris une restructuration d'entreprise (la « restructuration ») aux termes de laquelle la société en commandite a vendu et cédé à sa filiale en propriété exclusive, Produits Kruger, et Produits Kruger a acquis et pris en charge auprès de la société en commandite, en échange d'actions ordinaires, la totalité des biens, des activités, des actifs et des passifs de la société en commandite, et la société en commandite a par la suite été dissoute et liquidée au profit de ses commanditaires. Par suite de la restructuration, Produits Kruger, à titre de société remplaçante de la société en commandite, exerce maintenant les activités qui étaient auparavant exercées par la société en commandite. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 28.

2 Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »), aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de Produits Kruger le 6 mars 2024.

Les données de la période comparative se composent des actifs, des passifs et des résultats d'exploitation de la société en commandite. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 28.

La société consolide toutes les filiales qu'elle contrôle. Les principales filiales sont celles pour lesquelles la société détient le pouvoir sur les entités détenues, est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les entités détenues et a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celles-ci. Les principales filiales de la société qui ont été consolidées sont les suivantes :

Produits Kruger Inc. (« Produits Kruger »). Des informations supplémentaires sont présentées plus loin.
Kruger Products (USA) Inc. (« KP USA »)
Kruger Products PHF G.P. Inc.
Produits Kruger PHF S.E.C.
Produits Kruger Gestion immobilière Inc. (« PKGI »)
Produits Kruger SB Inc. (« PKSB »)
Produits Kruger Sherbrooke Inc. (« PKSI »)
K.T.G. (USA) Inc. (« KTG »)
K.T.G. US Holdco Inc. (anciennement, « TAD Luxembourg S.A.R.L. »). Des informations supplémentaires sont présentées plus loin.
TAD1 Canco I Inc.
TAD1 Canco II Inc.
TAD1 GP ULC
TAD2 GP ULC
TAD1 US LP
TAD2 US LP

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

La participation de la société dans les partenariats classés comme des entreprises communes est comptabilisée dans les états financiers consolidés en quote-part revenant à la société des actifs détenus conjointement, des passifs engagés conjointement et des produits et des charges découlant des entreprises communes. La principale entreprise commune de la société qui a été consolidée est Traitement d'eau Kruger Sherbrooke inc.

Le 1^{er} janvier 2022, 13571998 Canada Inc. (une filiale en propriété exclusive de la société en commandite) a été fusionnée avec KP TAD Holdco Inc. (une filiale principale de la société en commandite) et TAD Canco Inc. (une filiale principale de la société en commandite) pour former une société nommée 13571998 Canada Inc. (la « fusion »). Le 21 octobre 2022, la dénomination sociale de la société a été changée de 13571998 Canada Inc. à Produits Kruger Inc.

Avec prise d'effet le 15 décembre 2022, TAD Luxembourg S.A.R.L. a déposé un certificat de conversion afin de poursuivre ses activités à titre de société du Delaware plutôt que de société à responsabilité limitée du Luxembourg. Le 15 décembre 2022, la dénomination sociale de la société, TAD Luxembourg S.A.R.L., a été remplacée par K.T.G. US Holdco Inc.

3 Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables adoptées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont les suivantes :

a) *Base d'évaluation*

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique, sauf en ce qui concerne les dérivés incorporés et les passifs dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et la comptabilisation des prestations de retraite (note 3 m)). Pour préparer des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité, la direction doit recourir à des estimations comptables critiques. Elle doit aussi exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables de la société. Les questions plus complexes ou qui exigent une plus grande part de jugement ou celles qui sont fondées sur des hypothèses et estimations importantes sont présentées à la note 4.

b) *Conversion des monnaies étrangères*

i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société.

La société a établi que la monnaie fonctionnelle de ses établissements aux États-Unis (KTG et KP USA), de K.T.G. US Holdco, de TAD1 GP ULC, de TAD1 US LP et de TAD1 Canco II Inc. est le dollar américain. Les profits ou les pertes de change latents nets qui en découlent sont comptabilisés en tant qu'écart de conversion dans les autres éléments du résultat global.

ii) Transactions et soldes

Les profits et pertes de change qui découlent de la conversion des soldes en monnaie étrangère sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ou dans les autres charges (produits).

c) *Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions*

La société entend par « équivalents de trésorerie » tout placement très liquide dont l'échéance est de trois mois ou moins. La trésorerie soumise à restrictions est la trésorerie et les équivalents de trésorerie dont le retrait ou l'utilisation est restreint à certaines fins.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

d) Stocks

Les stocks de matières premières et de pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré ou, si elle est moins élevée, à la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en cours sont évalués au coût standard ou, si elle est moins élevée, à la valeur nette de réalisation. Le coût standard comprend le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre directe et les frais indirects de fabrication. La valeur nette de réalisation représente les prix de vente estimés, déduction faite des frais de vente et des frais d'achèvement de la production. Une réduction de valeur est constatée si la valeur comptable est supérieure à la valeur nette de réalisation.

e) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont comptabilisés au titre des intérêts incorporés et ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que les actifs soient essentiellement prêts pour leur utilisation prévue. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts et autres charges financières dans les états consolidés du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, des crédits d'impôt à l'investissement, des crédits d'impôt accordés par des États américains, de l'aide publique et de toute perte de valeur. Le coût inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif et une estimation de l'obligation de démantèlement. La société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle à ses parties spécifiques et amortit séparément chacune de ces parties.

L'amortissement des immobilisations corporelles est généralement calculé selon le mode linéaire, les montants amortissables étant répartis, après déduction de la valeur résiduelle, sur la durée d'utilité prévue des actifs, comme suit :

Bâtiments	De 20 ans à 40 ans
Matériel et outillage	De 5 ans à 40 ans

Les immobilisations en cours de construction ou de développement sont amorties à compter de la date à laquelle elles sont en état d'utilisation productive. Les terrains ne sont pas amortis.

g) Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués initialement au montant initial des obligations locatives, ajusté pour tenir compte de tout paiement locatif effectué à la date de début ou avant.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont par la suite amortis sur la période se terminant au terme de la durée d'utilité de l'actif ou au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur selon le mode linéaire, puisque ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs, comme suit :

Terrains	25 ans
Bâtiments	De 1 à 34 ans
Matériel	De 1 à 10 ans
Véhicules motorisés	De 1 à 4 ans

Les actifs au titre de droits d'utilisation peuvent être diminués périodiquement des pertes de valeur, le cas échéant, et ajustés pour tenir compte de certaines réévaluations des obligations locatives.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

h) *Goodwill*

Le goodwill a une durée d'utilité indéterminée et est comptabilisé au coût, déduction faite de tout cumul des pertes de valeur.

i) *Immobilisations incorporelles*

i) Marques de commerce

Les marques de commerce acquises séparément ont une durée d'utilité indéterminée et sont constatées au coût, déduction faite de tout cumul des pertes de valeur. Les marques de commerce ont une durée d'utilité indéterminée, car elles peuvent être renouvelées indéfiniment sans entraîner de coûts importants.

ii) Logiciels et licences

Les coûts liés à l'acquisition de logiciels et licences partiels sont inscrits à l'actif dans les immobilisations incorporelles, aux états consolidés de la situation financière. Les coûts de la mise à jour des programmes logiciels sont passés en charges dans les états consolidés du résultat net au moment auquel ils sont engagés.

Les coûts des logiciels et des licences qui sont constatés en tant qu'actifs sont amortis sur la durée d'utilité estimative, qui correspond à la période au cours de laquelle il est prévu par la direction que la société retirera des avantages des logiciels et licences. La durée d'utilité des logiciels et des licences est de cinq ans.

j) *Tests de dépréciation*

i) Goodwill

Les tests de dépréciation du goodwill sont effectués chaque année ou plus souvent lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Chaque UGT ou groupe d'UGT auquel le goodwill est ainsi affecté représente, au sein de la société, le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. La valeur comptable de l'UGT est comparée à sa valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur, diminuée des coûts de la vente. Les autres hypothèses comprennent les estimations du taux d'actualisation, des taux de croissance et du prix de vente facturé au client. Toute perte de valeur du goodwill est immédiatement passée en charges et n'est pas reprise par la suite. La direction a soumis le goodwill lié à l'UGT du secteur Produits de consommation au Canada à un test de dépréciation annuel, en utilisant les prévisions, et a conclu que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable au 31 décembre 2023, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

ii) Marques de commerce

Les tests de dépréciation des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée sont effectués chaque année ou plus souvent lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation potentielle. Pour les besoins du test de dépréciation, la valeur recouvrable des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée est déterminée à partir des meilleures estimations de la direction au moyen d'un modèle d'exemption de redevances. Les estimations des exemptions de redevances sont fondées sur les redevances qui devraient être payées, selon les taux de redevances du marché et les volumes de ventes projetés. Les autres hypothèses comprennent les estimations du taux d'actualisation, les taux de croissance, le prix de vente facturé au client et les taux de change. La direction a soumis les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée au test de dépréciation annuel et a conclu que les volumes de ventes actuels et projetés soutiennent la valeur recouvrable des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée au 31 décembre 2023, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

iii) Autres actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers ayant une durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée, est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'il existe des indices de dépréciation, un test de dépréciation est effectué afin de déterminer la valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au plus élevé de la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité (c'est-à-dire la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT pertinente). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au plus bas niveau de regroupement qui génère des flux de trésorerie identifiables et indépendants. Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture pour évaluer si une reprise est possible. Au 31 décembre 2023, il n'y avait aucun indice de dépréciation et par conséquent, aucun test de dépréciation n'était nécessaire.

k) *Constataion des produits des activités ordinaires*

La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsque le contrôle des produits est transféré, c'est-à-dire lorsque les produits sont livrés au client et acceptés par celui-ci (selon les modalités d'expédition).

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon le prix indiqué dans le contrat de vente, déduction faite des remises et rabais. Les réductions des produits des activités ordinaires pour tenir compte des montants versés ou à verser aux clients au titre des rabais et remises sont établies d'après les dépenses réelles engagées au cours de la période, les estimations des montants dus aux clients au titre de crédits gagnés au cours de la période et des ajustements pour tenir compte de l'activité réelle. Étant donné que tous les contrats de vente de la société ont une durée de moins de un an, la société a choisi d'utiliser la mesure de simplification et, par conséquent, de ne pas capitaliser les coûts de clôture des contrats ou de présenter les obligations de prestations non remplies.

l) *Coût des produits vendus et frais de vente, frais généraux et frais d'administration*

Le coût des produits vendus comprend le coût des produits finis vendus, les frais de transport, d'entreposage et de manutention et les réductions de valeur des stocks. Les frais de marketing, les frais de vente, les frais généraux et frais d'administration sont inclus dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration.

m) *Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite*

La société comptabilise son obligation au titre des régimes d'avantages du personnel et les frais connexes, déduction faite des actifs des régimes. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à la juste valeur.

Les coûts des services passés découlant de modifications aux régimes sont comptabilisés immédiatement dans le résultat net, dans la mesure où les prestations sont acquises, ou ils sont amortis selon le mode linéaire sur la période moyenne d'acquisition des prestations.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les autres éléments du résultat global, dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

La charge de retraite inclut le coût des services rendus au cours de la période et le coût des services passés (constaté dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration) et les coûts financiers de l'obligation au titre des prestations définies, contrebalancés par le rendement prévu des actifs du régime (constaté dans les charges d'intérêts et autres charges financières).

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

n) *Impôt sur le résultat*

À la suite de la restructuration (note 28), la société, qui était une société en commandite, est devenue, sur le plan fiscal, une société par actions. Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2023, la société est une entité assujettie à l'impôt et comptabilise directement des provisions d'impôt en tenant compte des montants devant être payés aux autorités fiscales. L'impôt est comptabilisé dans le résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement comptabilisés dans les capitaux propres. Si tel est le cas, l'impôt est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations de revenus relatives à des situations pour lesquelles les règles fiscales portent à interprétation.

L'impôt exigible représente l'impôt à payer prévu sur le bénéfice imposable de l'exercice, selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière, et tout ajustement de l'impôt à payer, le cas échéant, relativement aux exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable, sur les différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la constatation initiale du goodwill, ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, à la date de la transaction, n'a pas de répercussion sur le résultat net comptable ou fiscal. L'impôt différé est établi selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture et censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe sera réalisé ou que le passif d'impôt différé connexe sera réglé.

La société exerce ses activités dans plusieurs territoires. Les entités américaines, soit KP USA, KTG et K.T.G. US Holdco Inc., sont assujetties à l'impôt selon les lois en vigueur aux États-Unis, là où les entités exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. Les autres entités, soit TAD1 Canco I Inc., TAD1 Canco II Inc., TAD1 GP ULC, TAD2 GP ULC, PKSI, PKSB, PKGI et Produits Kruger sont assujetties à l'impôt aux termes de la législation adoptée au Canada. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les passifs d'impôt exigible par les actifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes pour leur montant net.

o) *Régime de réinvestissement des dividendes*

Dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »), la société est tenue d'émettre des actions au lieu de dividendes en trésorerie, au gré des actionnaires. À la liquidation du RRD, la différence entre les dividendes déclarés et la juste valeur des actions émises est imputée aux résultats non distribués (déficit).

p) *Normes comptables appliquées le 1^{er} janvier 2023*

- i) IAS 1, informations à fournir sur les méthodes comptables. En février 2021, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers* et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*. Les modifications d'IAS 1 exigent que les sociétés fournissent des informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les modifications de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 visent à fournir des directives sur l'application du concept de l'importance relative à l'égard des informations à fournir sur les méthodes comptables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la société.
- ii) IAS 12, mise en œuvre du Pilier Deux à l'échelle mondiale. En mai 2023, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à IAS 12 qui introduisent une exception temporaire à la comptabilisation

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

de l'impôt différé découlant des règles du Pilier Deux et à la présentation d'informations à leur sujet, ainsi que des obligations d'information ciblées pour les entités visées. Les modifications entrent en vigueur dès leur publication et doivent être appliquées rétrospectivement, y compris l'obligation d'indiquer que l'exception a été appliquée. La société mère de la société réside au Canada et, en août 2023, le Canada a publié un avant-projet de loi à l'égard de certains aspects du Pilier Deux aux fins de consultation publique. Bien qu'il soit prévu que les principales règles du Pilier Deux du Canada entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2024, le Canada n'a pas encore publié de projet de loi révisé ou d'autres projets de loi. Par conséquent, le Canada n'a pas encore adopté ou quasi adopté de loi à l'égard du Pilier Deux. La société a adopté les modifications à IAS 12, soit le modèle de règles du Pilier Deux en lien avec la réforme fiscale internationale, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette exception a été appliquée de manière rétrospective, mais aucun ajustement aux données présentées antérieurement n'a été requis.

q) *Norme comptable publiée mais non encore appliquée*

- i) IAS 1, classement des passifs en tant qu'éléments courants ou non courants. En janvier 2020, l'IASB a publié une modification à IAS 1 visant à clarifier le fait que les passifs sont classés en tant que passifs courants ou passifs non courants, selon les droits en vigueur à la date de clôture. En octobre 2022, l'IASB a publié une modification à l'IAS 1 sur les passifs non courants assortis de clauses restrictives, afin de clarifier l'incidence sur le classement d'un passif des modalités auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture. Les modifications de 2022 introduisent également des obligations d'information supplémentaires afin d'améliorer l'information qu'une entité fournit lorsque son droit de différer le règlement d'un passif est assujéti au respect des clauses restrictives dans les douze mois suivant la période de présentation de l'information financière. Les modifications de 2022 ont modifié la date d'entrée en vigueur des modifications de 2020. L'application devrait être obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, l'adoption anticipée est permise. La norme modifiée devrait donner lieu à la présentation d'informations supplémentaires dans les états financiers consolidés à l'égard des passifs non courants découlant de contrats d'emprunt qui sont assujétiés à des clauses restrictives à respecter dans les douze mois suivant la période de présentation de l'information financière.

4 Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des présents états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers consolidés et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges des périodes. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations, y compris celles concernant les obligations au titre des prestations de retraite et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite, le passif lié aux parts de société en commandite, les tests de dépréciation, l'impôt sur le résultat et les contrats de location. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement passées en revue. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées pour la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, et ce, si la révision ne porte que sur cette période, ou au cours de la période de révision et des périodes futures, si la révision porte sur la période considérée et les périodes futures.

Suivent les estimations faites et les jugements posés par la direction qui ont l'incidence la plus importante sur les états financiers consolidés de la société.

Prestations de retraite et obligations au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite

La valeur actualisée des prestations de retraite aux termes des régimes à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite était établie par calcul actuariel selon un taux d'actualisation, la méthode des unités de crédit projetées et la meilleure estimation de la direction concernant le rendement prévu des régimes par capitalisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

prévus des soins de santé. Le taux d'actualisation est fondé sur le rendement des placements en titres à revenu fixe de sociétés canadiennes de catégorie investissement qui génèrent des flux de trésorerie correspondant aux versements de prestations prévus. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 11.

Passif lié aux parts de société en commandite

Le passif lié aux parts de société en commandite correspondait à la meilleure estimation de la direction quant aux distributions futures attendues de la société en commandite à ses commanditaires d'un montant qui permette à PTKP de s'acquitter de son obligation d'effectuer des paiements au titre de l'impôt fédéral et provincial (la « distribution à des fins fiscales »), aux termes de la convention de société en commandite.

Au 31 décembre 2022, un passif de 133,6 M\$ avait été comptabilisé pour cette obligation, selon un modèle fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie. L'évaluation était fondée sur un taux d'actualisation de 9,75 % et un taux de croissance final de 2,0 %. Le taux d'actualisation tenait compte du risque associé à l'entreprise, laquelle exerce ses activités principalement au Canada. À la suite de la réévaluation effectuée au 31 décembre 2022, un profit de 25,6 M\$ se rapportant à la variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite a été comptabilisé dans les autres produits à l'état consolidé du résultat net au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

À la suite de la restructuration, le passif lié aux parts de société en commandite a été éteint du fait de la dissolution de la convention de société en commandite, et l'obligation correspondante de verser la distribution à des fins fiscales a été éliminée. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 28.

Tests de dépréciation

La société soumet le goodwill et les marques de commerce à durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation annuel, qui englobe un certain nombre d'hypothèses. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 3 j).

Impôt sur le résultat

La société calcule l'impôt sur le résultat pour chaque compétence fiscale dans laquelle ses filiales exercent leurs activités. L'estimation de l'impôt sur le résultat comprend une évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé et des économies d'impôt en fonction d'une évaluation de la capacité de la société en commandite d'imputer les déductions fiscales sous-jacentes et crédits d'impôt aux bénéficiaires imposables futurs. L'évaluation nécessite une estimation des bénéficiaires imposables futurs en comparaison des pertes d'exploitation nettes reportées en avant et des crédits d'impôt accordés par des États américains. Si les estimations différaient de la déclaration fiscale définitive, l'incidence sur le résultat serait comptabilisée à une période ultérieure. La direction exerce son jugement pour déterminer dans quelle mesure il est probable que les avantages imposables futurs seront réalisés, compte tenu de facteurs comme le nombre d'années à inclure dans la période de prévision et l'historique des bénéficiaires imposables. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a évalué la capacité à utiliser ses crédits d'impôt accordés par des États américains, les pertes d'exploitation nettes reportées en avant et les pertes d'exploitation nettes reportées en avant supplémentaires au Québec. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 16.

Contrats de location

L'application de la norme IFRS de comptabilité 16 requiert, à maintes reprises, l'exercice du jugement critique, notamment pour établir si un contrat (ou une partie d'un contrat) contient un contrat de location, déterminer s'il existe une certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation sera exercée, déterminer si des paiements variables sont fixes en substance, établir si un arrangement contient plusieurs contrats de location et déterminer le prix de vente distinct des composantes locatives et des composantes non locatives. L'application de la norme IFRS de comptabilité 16 implique également certaines estimations principales, notamment l'estimation de la durée du contrat, l'établissement du taux d'actualisation approprié des paiements locatifs et l'évaluation pour établir si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 15.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

5 Autres charges (produits)

	2023	2022
	\$	\$
Perte (profit) de change	(9 352)	28 911
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite (note 4)	-	(25 586)
Autres charges	-	48
	<u>(9 352)</u>	<u>3 373</u>

6 Créances clients et autres créances

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Créances clients	111 683	112 284
Autres créances	18 922	7 438
Moins la provision pour pertes de crédit attendues	(448)	(41)
	<u>130 157</u>	<u>119 681</u>

Pour les créances clients, la société applique l'approche simplifiée que prévoit la norme IFRS de comptabilité 9, selon laquelle le montant des pertes de crédit attendues pour la durée d'utilité doit être comptabilisé dès la comptabilisation initiale des créances.

La société vend des créances clients admissibles exigibles auprès de certains clients importants, aux termes d'une entente d'affacturage conclue avec La Banque de Nouvelle-Écosse jusqu'à un maximum de 50 M\$ au titre de la facilité. Au fur et à mesure que les créances clients admissibles sont vendues, la société retire les créances affacturées de l'état consolidé de la situation financière, comptabilise le produit reçu en contrepartie du transfert et constate une perte d'affacturage dans les charges d'intérêts et autres charges financières aux états consolidés du résultat net. Les flux de trésorerie tirés de l'entente d'affacturage sont présentés en tant que flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au tableau consolidé des flux de trésorerie. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 22.

7 Stocks

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Produits finis	103 626	118 141
Produits en cours	39 424	47 622
Matières premières et fournitures	59 982	67 880
Pièces de rechange	51 340	52 923
	<u>254 372</u>	<u>286 566</u>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total des stocks comptabilisés comme coût des produits vendus s'est élevé à 1 334,6 M\$ (1 295,2 M\$ en 2022). La société a radié des stocks totalisant 8,6 M\$ (9,8 M\$ en 2022) pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. La provision liée aux stocks au 31 décembre 2023 s'est établie à 16,4 M\$ (12,2 M\$ au 31 décembre 2022).

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

8 Immobilisations corporelles

	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel et outillage \$	Actifs en cours de construc- tion ou de dévelop- pement \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2022					
Coût	38 754	383 304	1 543 688	61 569	2 027 315
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(108 153)	(694 464)	-	(802 617)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2022	<u>38 754</u>	<u>275 151</u>	<u>849 224</u>	<u>61 569</u>	<u>1 224 698</u>
Ajouts	-	-	-	125 496	125 496
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif	-	-	-	2 022	2 022
Cessions	-	-	(122)	-	(122)
Transferts	5 541	12 164	52 774	(70 479)	-
Crédits d'impôt à l'investissement	-	-	(1 023)	-	(1 023)
Dotations à l'amortissement des immobilisations corporelles	-	(10 803)	(67 618)	-	(78 421)
Écarts de change	100	3 386	17 763	939	22 188
Au 31 décembre 2022	<u>44 395</u>	<u>279 898</u>	<u>850 998</u>	<u>119 547</u>	<u>1 294 838</u>
Au 31 décembre 2022					
Coût	44 395	400 342	1 613 316	119 547	2 177 600
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(120 444)	(762 318)	-	(882 762)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	<u>44 395</u>	<u>279 898</u>	<u>850 998</u>	<u>119 547</u>	<u>1 294 838</u>
Ajouts	-	-	-	208 056	208 056
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif	-	-	-	3 752	3 752
Cessions	-	-	(5 629)	-	(5 629)
Transferts	97	5 462	73 407	(78 966)	-
Crédits d'impôt à l'investissement	-	(1 086)	(3 134)	4 220	-
Dotations à l'amortissement des immobilisations corporelles	-	(10 787)	(61 025)	-	(71 812)
Écarts de change	(38)	(1 212)	(6 131)	(174)	(7 555)
Au 31 décembre 2023	<u>44 454</u>	<u>272 275</u>	<u>848 486</u>	<u>256 435</u>	<u>1 421 650</u>
Au 31 décembre 2023					
Coût	44 454	402 827	1 627 926	256 435	2 331 642
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	-	(130 552)	(779 440)	-	(909 992)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	<u>44 454</u>	<u>272 275</u>	<u>848 486</u>	<u>256 435</u>	<u>1 421 650</u>

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

9 Actifs au titre de droits d'utilisation

	Terrains ^{a)} \$	Bâtiments \$	Matériel \$	Véhicules motorisés \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2022					
Coût	38 256	146 209	14 325	2 700	201 490
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(26 876)	(74 438)	(6 666)	(1 884)	(109 864)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2022	11 380	71 771	7 659	816	91 626
Ajouts, déduction faite des résiliations de contrats de location	-	5 258	4 661	609	10 528
Dotations à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 714)	(15 239)	(3 316)	(612)	(20 881)
Écarts de change	-	243	189	10	442
Au 31 décembre 2022	9 666	62 033	9 193	823	81 715
Au 31 décembre 2022					
Coût	38 256	149 846	18 899	2 981	209 982
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(28 590)	(87 813)	(9 706)	(2 158)	(128 267)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	9 666	62 033	9 193	823	81 715
Ajouts, déduction faite des résiliations de contrats de location	-	16 430	10 948	953	28 331
Dotations à l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(1 715)	(17 861)	(4 864)	(642)	(25 082)
Écarts de change	-	(47)	(49)	(2)	(98)
Au 31 décembre 2023	7 951	60 555	15 228	1 132	84 866
Au 31 décembre 2023					
Coût	38 256	164 827	28 026	3 555	234 664
Cumul des amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	(30 305)	(104 272)	(12 798)	(2 423)	(149 798)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	7 951	60 555	15 228	1 132	84 866

- a) La société a un contrat de location de terrain lié à l'un des emplacements d'usine, dont le bail actuel vient à échéance en mars 2028. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a conclu une nouvelle entente qui prendra effet en mars 2028 et qui lui permettra de demeurer sur le site jusqu'en mars 2053.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

10 Goodwill et immobilisations incorporelles

	Marques de commerce \$	Logiciels et licences ^{a)} \$	Total \$
Au 1^{er} janvier 2022			
Coût	16 363	25 591	41 954
Cumul des amortissements	-	(12 732)	(12 732)
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2022	16 363	12 859	29 222
Ajouts	-	5 224	5 224
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	-	(4 419)	(4 419)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	16 363	13 664	30 027
Au 31 décembre 2022			
Coût	16 363	30 815	47 178
Cumul des amortissements	-	(17 151)	(17 151)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	16 363	13 664	30 027
Ajouts	-	1 202	1 202
Dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles	-	(4 377)	(4 377)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	16 363	10 489	26 852
Au 31 décembre 2023			
Coût	16 363	32 017	48 380
Cumul des amortissements	-	(21 528)	(21 528)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	16 363	10 489	26 852

- a) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des achats de logiciels de 0,3 M\$ ont été inclus dans les acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels liés au projet de machine TAD à Sherbrooke au tableau consolidé des flux de trésorerie.

La société effectue un test annuel de dépréciation du goodwill et des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 3 j).

Au 31 décembre 2023, la valeur comptable du goodwill de l'UGT du secteur Produits de consommation au Canada s'établissait à 152,0 M\$ (152,0 M\$ au 31 décembre 2022).

11 Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite

La société est le promoteur d'un certain nombre de régimes de retraite à prestations définies et de régimes de retraite à cotisations définies, auxquels peut participer la quasi-totalité de ses salariés. Le nombre d'années de service et les gains de chaque salarié servent à déterminer les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite de tous les participants aux régimes dont la société est le promoteur.

La société offre cinq régimes de retraite à prestations définies agréés comportant une composante de salaire moyen de fin de carrière, dont quatre sont agréés dans la province de Québec et un, dans la province d'Ontario. L'actif au titre des prestations de retraite de 69,8 M\$ au 31 décembre 2023 (actifs de 83,1 M\$ au 31 décembre 2022) des cinq régimes, est pris en compte dans les actifs des régimes de retraite aux états consolidés de la situation financière.

La société offre un régime de retraite supplémentaire (« RRS ») à des salariés désignés. Le passif au titre des prestations constituées, déduction faite des actifs du régime, lié au RRS a totalisé 14,9 M\$ au 31 décembre 2023 (15,0 M\$ au 31 décembre 2022). Il est comptabilisé dans les passifs des régimes de retraite aux états consolidés de la situation financière et est appuyé par des lettres de crédit irrévocables totalisant 9,6 M\$ (12,9 M\$ au 31 décembre 2022).

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

La société est aussi le promoteur d'un régime de rente à terme destiné à la division de fabrication de l'Ouest canadien. Ce régime verse aux salariés horaires une prestation de raccordement débutant à 61 ans et prenant fin au plus tard le jour précédant le 65^e anniversaire de naissance. Le régime de rente à terme est sans capitalisation, et l'obligation au titre des prestations de 4,2 M\$ au 31 décembre 2023 (5,9 M\$ au 31 décembre 2022) est prise en compte dans les prestations de retraite à l'état consolidé de la situation financière.

Les salariés horaires de la division de fabrication de l'Ouest canadien de la société participent à un régime de retraite multiemployeur du secteur, auquel la société verse des cotisations. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a versé et passé en charges un montant de 2,8 M\$ (2,6 M\$ en 2022) relativement à ce régime à prestations définies.

La société offre des régimes à cotisations définies, auxquels participent pratiquement tous les salariés et salariés horaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société a comptabilisé une charge de 9,3 M\$ relativement à ces régimes (7,8 M\$ en 2022).

La société offre aux retraités admissibles un certain nombre de protections pour soins de santé et autres (les « régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite »). Il s'agit de régimes sans capitalisation.

La date d'évaluation des régimes de retraite et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite est le 31 décembre de chaque exercice.

De par la conception, les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite exposent la société à des risques auxquels sont normalement exposés ces régimes, notamment en ce qui a trait au rendement des placements (pour les régimes de retraite seulement), aux variations du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation des obligations, à l'espérance de vie des participants et à l'inflation future. Les risques associés aux régimes de retraite et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite sont gérés au moyen d'une surveillance régulière des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la société. Au 31 décembre 2022, le surplus de solvabilité global des régimes à prestations définies se chiffrait à 78,6 M\$ (0,5 M\$ au 31 décembre 2021). Les dates d'évaluation actuarielle du régime varient, allant du 31 décembre 2021 au 31 décembre 2022. Les exigences de capitalisation sont tributaires de plusieurs facteurs, notamment des hypothèses utilisées dans la plus récente évaluation actuarielle. Les montants réels des cotisations établies en fonction de rapports actuariels futurs peuvent varier de façon importante par rapport aux montants prévus.

Le cumul des (gains actuariels) pertes actuarielles comptabilisé dans le déficit s'établissait comme suit :

	<u>31 décembre 2023</u>	<u>31 décembre 2022</u>
	\$	\$
Prestations de retraite	(44 064)	(70 430)
Avantages postérieurs au départ à la retraite	(10 812)	(1 906)
Total	<u>(54 876)</u>	<u>(72 336)</u>

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

L'information relative aux régimes de retraite à prestations définies et aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite de la société est indiquée dans le tableau suivant :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$	\$	\$
Variation de l'obligation au titre des prestations définies :				
Aux 1^{er} janvier	557 244	739 083	43 739	57 331
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 179	11 944	1 719	2 087
Coût financier	27 872	19 162	2 189	1 466
Cotisations salariales	3 972	3 867	-	-
Prestations versées	(37 295)	(38 902)	(2 281)	(2 378)
Réévaluations :				
Écarts découlant des variations de l'expérience des régimes	(720)	798	-	7 844
Écarts découlant de changements dans les hypothèses économiques	34 392	(178 708)	3 333	(22 611)
Aux 31 décembre	591 644	557 244	48 699	43 739
Variation des actifs des régimes évalués à la juste valeur :				
Aux 1^{er} janvier	628 819	686 316	-	-
Rendement prévu des actifs des régimes	31 472	17 533	-	-
Réévaluations :				
Profits (pertes) sur les actifs du régime	19 274	(52 208)	-	-
Frais d'administration	(758)	(601)	-	-
Cotisations patronales	6 256	12 814	2 281	2 378
Cotisations salariales	3 972	3 867	-	-
Prestations versées	(37 295)	(38 902)	(2 281)	(2 378)
Aux 31 décembre	651 740	628 819	-	-
Passif (actif) au titre des prestations constituées				
Situation de capitalisation – déficit	(60 096)	(71 575)	48 699	43 739
Incidence du plafonnement de l'actif	9 192	9 342	-	-
Passif (actif) au titre des prestations constituées	(50 904)	(62 233)	48 699	43 739

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Les actifs des régimes, qui servent à la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies de la société, étaient composés comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%
Titres à revenu fixe	23,7	24,6
Actions de sociétés cotées	26,4	16,4
Fonds spéculatifs	14,8	34,4
Titres de placements privés	21,2	13,1
Actifs réels	13,9	11,5
Total	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
Cotés sur un marché actif	50,1	41,0
Non cotés	49,9	59,0
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses relativement aux régimes de retraite à prestations définies et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	%	%	%	%
Hypothèses				
Taux d'actualisation – obligation au titre des prestations constituées	4,65	5,19	4,65	5,19
Taux d'augmentation des salaires	3,25 – 4,00	3,25 – 4,00		

Prestations de retraite

Les frais devant être payés par le régime sont déduits du rendement prévu des actifs du régime.

Les effets d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation, d'une hausse de 1 % du taux de croissance des salaires et d'une variation de un an de l'espérance de vie sont indiqués ci-dessous :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance des salaires		Espérance de vie	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation des obligations au titre des prestations de retraite	78 314	71 167	4 147	5 628	13 512	12 626

Régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite

Aux fins d'évaluation, le taux de croissance ou de décroissance hypothétique pour l'ensemble des coûts de soins de santé, à l'exception des médicaments, a été fixé à 2,5 % jusqu'à 84 ans et à 1,5 % par la suite. Le taux de croissance ou de décroissance hypothétique du coût des médicaments a été établi à 4,69 % la première année (2023), diminuant à 4,05 % après 17 ans.

L'analyse de sensibilité présentée a été effectuée en modifiant chacune des hypothèses individuellement. Si un changement réel se produisait, il est probable qu'il aurait des répercussions sur des hypothèses liées, créant ainsi un effet combiné.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

L'incidence d'une augmentation de 1 % des coûts des soins de santé, d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation et d'une variation de un an de l'espérance de vie est indiquée ci-dessous :

	Soins de santé		Taux d'actualisation		Espérance de vie	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation de l'obligation au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite	6 211	5 034	7 227	6 264	1 300	975

Les cotisations aux régimes de retraite à prestations définies pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 devraient s'établir à 4,6 M\$.

La charge nette au titre des régimes de retraite comprend les composantes suivantes :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$	\$	\$
Charge nette au titre des régimes				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6 179	11 944	1 719	2 087
Coût financier	27 872	19 162	2 189	1 466
Coût financier du plafonnement de l'actif	489	-	-	-
Rendement prévu des actifs des régimes	(31 472)	(17 533)	-	-
Frais d'administration	758	601	-	-
	<u>3 826</u>	<u>14 174</u>	<u>3 908</u>	<u>3 553</u>

Les montants ci-dessous ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global :

	Régimes de retraite		Régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
Écarts découlant des variations de l'expérience des régimes	720	(798)	-	(7 844)
Écarts découlant de changements dans les hypothèses économiques	(34 392)	178 708	(3 333)	22 611
Profits (pertes) sur l'actif des régimes	19 274	(52 208)	-	-
Incidence du plafonnement de l'actif	635	(3 627)	-	-
Charge d'impôt différé	(12 603)	-	12 239	-
	<u>(26 366)</u>	<u>122 075</u>	<u>8 906</u>	<u>14 767</u>

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

12 Dettes fournisseurs et autres dettes

	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Dettes fournisseurs	147 028	139 516
Charges à payer	136 252	85 487
Passifs sur contrats ^{a)}	117 105	54 422
	<u>400 385</u>	<u>279 425</u>

- a) Un passif sur contrat est comptabilisé au titre des escomptes, rabais et remises à payer relativement aux ventes effectuées au cours de la période. Les passifs sur contrat ont augmenté au 31 décembre 2023, en raison surtout d'une hausse du volume des ventes dans le secteur Produits de consommation.

13 Dette à long terme

	Taux d'intérêt moyen pondéré au 31 décembre 2023	Échéance	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Facilité de crédit de premier rang de PK S.E.C.	-	2026	-	89 780
Billets non garantis de premier rang échéant le 24 avril 2025	6,00 %	2025	124 295	123 778
Billets non garantis de premier rang échéant le 9 avril 2029	5,375 %	2029	132 830	132 418
AgCredit – facilité de crédit à terme A ^{a)}	4,82 %	2036	187 459	196 464
AgCredit – facilité de crédit à terme B ^{a)}	5,04 %	2037	233 321	238 498
AgCredit – facilité de crédit à terme D ^{a)}	6,07 %	2032	113 924	116 556
AgCredit – emprunt renouvelable ^{a)}	-	2026	-	17 143
Débeture de PKSI en faveur d'IQ ^{b)}	3,00 %	2028	75 671	89 970
Débeture de PKSB en faveur d'IQ ^{c)}	2,00 %	2034	57 758	19 295
Deuxième facilité de crédit Nordea	3,74 %	2029	44 003	52 377
Facilité de crédit de premier rang de PKSB ^{d)}	8,61 %	2028	35 052	-
Prêt d'IQ pour papier hygiénique	2,00 %	2032	32 354	15 759
Prêt d'IQ pour papier-mouchoir	2,00 %	2033	26 058	5 032
Prêt d'Investissement Québec	3,50 %	2026	5 104	12 770
Emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario	2,40 %	2026	1 416	1 868
			<u>1 069 245</u>	<u>1 111 708</u>
AgCredit – facilité de crédit à terme A			5 538	4 537
Débeture de PKSI en faveur d'IQ			16 689	16 689
Deuxième facilité de crédit Nordea			7 579	7 762
Prêt d'Investissement Québec			4 938	4 938
Emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario			485	485
Moins la partie courante de la dette à long terme			<u>35 229</u>	<u>34 411</u>
Dette à long terme			<u>1 034 016</u>	<u>1 077 297</u>

Tous les montants sont présentés déduction faite des frais de financement différés.

La juste valeur de la dette à long terme et les taux d'actualisation sont présentés à la note 22, *Juste valeur*.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Certaines conventions d'emprunt de la société l'obligent à respecter des clauses financières et restrictives. Au 31 décembre 2023, la société respectait toutes ses clauses restrictives financières et restrictives en vertu de ses conventions d'emprunt en cours.

Certaines des conventions d'emprunt de la société ont été modifiées avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023 dans le cadre de la restructuration (note 28) afin de stipuler que la société a pris en charge les obligations et les passifs de la société en commandite à titre de débiteur principal, et que la société en commandite a été libérée de ses obligations et de ses passifs aux termes des conventions d'emprunt respectives.

a) Convention d'AgCredit

Le 30 mars 2022, les emprunteurs ont conclu la quatrième modification de la convention d'AgCredit (la « quatrième modification ») pour mettre à disposition, par la facilité du projet de machine TAD à Sherbrooke, une nouvelle facilité de prêt à terme de 87 M\$ US (la « facilité de crédit à terme D ») dans le but de refinancer les emprunts en cours aux termes de la facilité de prêt à terme de 111 M\$ (la « facilité de crédit à terme C ») et de repousser les dates d'échéance des prêts renouvelables de 10 M\$ US et 12,5 M\$ du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2026. La totalité des montants de la facilité de crédit à terme D était prélevée le 30 mars 2022 et la facilité de crédit à terme D a été utilisée pour rembourser intégralement le capital, les intérêts courus et les frais impayés de 107,0 M\$ aux termes de la facilité de crédit à terme C, le 30 mars 2022. Le remboursement anticipé de la facilité de crédit à terme C a été comptabilisé à titre d'extinction de la dette et a donné lieu à une perte sur extinction de la dette de 1,5 M\$ (incluant un montant de 1,3 M\$ au titre de la tranche non amortie des coûts de transaction initialement déduits de la facilité de crédit à terme C), comptabilisée dans les charges d'intérêts et autres charges financières à l'état consolidé du résultat net au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Conformément à la quatrième modification, dans les 120 jours suivant la clôture de chaque exercice, à compter de l'exercice clos le ou vers le 31 décembre 2022 jusqu'à l'exercice clos le ou vers le 31 décembre 2025, inclusivement, PKSI a accepté de déposer un montant global égal à 75 % des flux de trésorerie excédentaires de l'emprunteur canadien (au sens de la quatrième modification) pour cet exercice dans un compte bancaire désigné (le « compte désigné de PKSI »). Ce montant sera utilisé uniquement dans le but de rembourser par anticipation la facilité de crédit à terme D, sous réserve de certaines conditions précisées dans la quatrième modification. Aucun montant n'a été déposé dans le compte désigné de PKSI au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022.

Le 15 septembre 2022, les emprunteurs ont conclu la cinquième modification de la convention d'AgCredit (la « cinquième modification ») pour réviser la définition du ratio de couverture des frais fixes combiné (au sens de la convention d'AgCredit). La cinquième modification change également la date de début du ratio de couverture des frais fixes combiné, qui est passée du trimestre clos le 30 septembre 2022 au trimestre clos le 31 décembre 2022.

b) Débenture de PKSI en faveur d'IQ

La convention de remboursement de la débenture de PKSI en faveur d'IQ a été modifiée avec prise d'effet le 15 novembre 2023 pour tenir compte de l'autorisation d'une nouvelle catégorie d'actions ordinaires sans droit de vote de PKSI le 13 octobre 2023. La modification stipule que la partie qui verse un paiement de remboursement (le payeur) recevra des actions ordinaires avec ou sans droit de vote de PKSI (à la discrétion du payeur) en contrepartie de ce paiement.

Les douze premiers remboursements mensuels aux termes de la débenture de PKSI en faveur d'IQ ont été effectués par la société en commandite au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 en échange d'actions ordinaires avec droit de vote de PKSI. Les douze remboursements mensuels suivants aux termes de la débenture de PKSI en faveur d'IQ ont été versés par Kruger Inc. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Kruger Inc. a reçu des actions ordinaires avec et sans droit de vote de PKSI d'une valeur de 19,4 M\$ à titre de contrepartie, faisant en sorte que Kruger Inc. détient une participation directe ne donnant pas le contrôle de 11,8 % dans PKSI au 31 décembre 2023. Par conséquent, une participation ne donnant pas

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

le contrôle de 23,0 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023. L'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprend une perte de 3,6 M\$ directement attribuable à la quote-part du résultat de PKSI revenant à Kruger Inc. Kruger Inc. a versé deux paiements de remboursement mensuels après le 31 décembre 2023.

c) Débenture de PKSB en faveur d'IQ

Aux termes de la convention de remboursement en lien avec la débenture de PKSB en faveur d'IQ, la société détient des réductions de tarifs prescrites, telles qu'elles sont administrées par le ministère des Finances du Québec, dans un compte dédié (le « compte dédié de Produits Kruger ») qui doit servir uniquement aux fins du financement des paiements de remboursement de la société à IQ. Aucun paiement de remboursement à IQ n'a été financé au cours des exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022. Le compte dédié de Produits Kruger est inscrit aux états consolidés de la situation financière à titre de trésorerie soumise à restrictions.

Au 31 décembre 2023, les frais de financement différés non amortis se chiffraient à 19,2 M\$ relativement à la débenture de PKSB en faveur d'IQ (2,8 M\$ au 31 décembre 2022).

d) Convention de crédit de premier rang de PKSB

Le 5 juin 2023, PKSB a conclu la troisième convention de crédit complémentaire à la convention de crédit de premier rang de PKSB dans le but de modifier certaines dispositions de la convention de crédit de premier rang de PKSB, et ce, afin de rendre disponible la facilité renouvelable de PKSB le 5 juin 2023. Les dispositions modifiées comprennent également la mise en application de la transition des taux d'intérêt de référence, notamment le remplacement des prêts au taux LIBOR par les prêts au taux SOFR.

Le 9 novembre 2023, PKSB a conclu la quatrième convention de crédit complémentaire à la convention de crédit de premier rang de PKSB afin de porter à 158,2 M\$ la facilité de construction de PKSB, au lieu de 150 M\$. Les dispositions modifiées comprennent également la mise en application de la transition des taux d'intérêt de référence, notamment le remplacement des prêts au taux CORRA par les prêts au taux CDOR.

14 Charges d'intérêts et autres charges financières

Les charges d'intérêts et autres charges financières présentées aux états consolidés du résultat net étaient composées de ce qui suit :

	2023	2022
	\$	\$
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	59 392	60 721
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	5 064	4 470
Créances visées par une entente d'affacturage	4 262	2 124
Intérêts courus sur la dette à long terme envers une partie liée	2 338	2 388
Accroissement des intérêts sur les provisions	121	153
Prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite, montant net	(922)	3 095
Perte sur extinction de la dette	-	1 517
	<u>70 255</u>	<u>74 468</u>

15 Obligations locatives

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui ne sont pas versés à la date de début du contrat, actualisée au moyen du taux d'emprunt marginal de la société. Le taux moyen pondéré appliqué a été de 5,03 % au 31 décembre 2023 (4,08 % au 31 décembre 2022). Les options de renouvellement ont été prises en compte dans l'évaluation des obligations locatives lorsqu'il est raisonnablement certain que la société exercera l'option de renouvellement. Les contrats de location de la société ont trait à des droits d'utilisation de terrains, de bâtiments, d'équipement et de véhicules motorisés.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Les charges liées aux paiements variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives, les charges liées aux contrats de location visant des biens de faible valeur et les charges liées aux contrats de location à court terme se sont établies comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Charges liées aux paiements locatifs variables qui ne sont pas inclus dans l'évaluation des obligations locatives ^{a), b)}	6 042	5 616
Charges liées aux contrats de location visant des biens de faible valeur ^{b)}	196	223
Charges liées aux contrats de location à court terme ^{c)}	510	806
	<u>6 748</u>	<u>6 645</u>

- a) Comprend les paiements de loyers variables au titre des coûts d'exploitation, des impôts fonciers et des frais d'assurance.
- b) Prises en compte dans le coût des produits vendus et les frais de vente, frais généraux et frais d'administration figurant aux états consolidés du résultat global.
- c) Prises en compte dans le coût des produits vendus figurant aux états consolidés du résultat global.

16 Impôt sur le résultat

À la suite de la restructuration (note 28), la société, qui était une société en commandite, est devenue, sur le plan fiscal, une société par actions. Par conséquent, depuis le 1^{er} janvier 2023, la société est une entité assujettie à l'impôt et comptabilise directement des provisions d'impôt. La société a comptabilisé un passif d'impôt différé de 62 M\$ dans l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2023, en raison des écarts temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs de la société transférés dans le cadre de la restructuration.

La charge d'impôt consolidée de 73,4 M\$ de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (produit d'impôt de 16,1 M\$ en 2022) se rattache à ses filiales Produits Kruger, KP USA, KTG, PKSB et PKSI.

Le tableau suivant présente en détail la provision pour impôt sur le résultat et le rapprochement des taux d'imposition fédéral et provincial canadiens combinés prévus par la loi et du taux d'imposition effectif :

	2023		2022	
	\$	%	\$	%
Taux d'imposition fédéral et provincial combinés, déduction faite du crédit pour fabrication et transformation	18 639	26,0	(18 968)	26,0
Résultat imposé entre les mains des commanditaires	-	-	(1 160)	1,6
Écart des taux d'imposition prévus par la loi pour les établissements à l'étranger	760	1,1	4 430	(6,1)
Conversion de société en commandite à société par actions	56 553	78,9	-	-
Réduction des pertes d'exploitation dans des États américains	-	-	6 905	(9,5)
Incitatifs provinciaux pour les dépenses d'investissement au Canada	-	-	(8 575)	11,8
Limite de déduction des intérêts aux États-Unis	-	-	1 364	(1,9)
Changement touchant les taux d'imposition des États américains	(857)	(1,2)	(427)	0,6
Retenues d'impôt	734	1,0	-	-
Écarts permanents et autres	(2 421)	(3,4)	359	(0,5)
	<u>73 408</u>	<u>102,4</u>	<u>(16 072)</u>	<u>22,0</u>

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Le tableau suivant présente une ventilation de l'actif d'impôt différé :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Immobilisations corporelles	(206 354)	(163 635)
Pertes d'exploitation nettes et compte de RS et DE	212 416	247 233
Dette à long terme et frais de financement différés	5 520	5 822
Stocks et charges à payer	2 960	809
Prestations de retraite	(573)	-
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	3 743	-
Crédits d'impôt accordés par des États américains	4 621	4 556
Autres	1 407	926
	23 740	95 711

Le tableau suivant présente une analyse de l'actif d'impôt différé :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Actif d'impôt différé devant être recouvré dans les 12 mois	2 960	809
Actif d'impôt différé devant être recouvré dans plus de 12 mois	20 780	94 902
	23 740	95 711

En plus de ce qui précède, la société possède des actifs d'impôt différé de 16,7 M\$ liés à des pertes d'exploitation nettes reportées en avant et des crédits d'impôt de 14,6 M\$ accordés par des États américains qui n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers consolidés.

L'évolution du passif (de l'actif) d'impôt différé se présente comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Solde d'ouverture	95 711	75 742
Montant prélevé du (imputé au) résultat net	(70 776)	17 360
Produit lié aux autres éléments du résultat global		
- Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	12 239	-
Montant imputé aux autres éléments du résultat global		
- Réévaluation des prestations de retraite	(12 603)	-
Autres	(831)	2 609
	23 740	95 711

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

La société disposait des pertes d'exploitation nettes suivantes pouvant être reportées en avant :

	31 décembre 2023					
	Palier fédéral américain	Date d'échéance	États américains	Date d'échéance	Canada	Date d'échéance
	\$		\$		\$	
2004-2023	384 069	2024- indéfinie	297 253	2024-2043	455 089	2035-2043

	31 décembre 2022					
	Palier fédéral américain	Date d'échéance	États américains	Date d'échéance	Canada	Date d'échéance
	\$		\$		\$	
2004-2022	402 323	2024- indéfinie	159 298	2023-2042	586 475	2034-2042

Au 31 décembre 2023, la société disposait des pertes d'exploitation nettes supplémentaires suivantes au Québec et pouvant être reportées en avant :

	31 décembre 2023	
	Québec, Canada	Date
	\$	d'échéance
2020-2022	102 494	2040-2042

Au 31 décembre 2023, la société avait un compte de dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental (RS et DE) de 11,9 M\$ à reporter indéfiniment sur des exercices futurs et un crédit d'impôt à l'investissement reporté de 0,8 M\$ (échéant en 2042).

La société disposait des crédits d'impôt d'États américains suivants pouvant être reportés en avant :

	31 décembre 2023	
	État américain	Date
	\$	d'échéance
2013-2022	19 907	2028-2037

	31 décembre 2022	
	État américain	Date
	\$	d'échéance
2013-2021	20 205	2028-2036

Ces crédits peuvent être utilisés pour réduire les taxes d'accise et de franchise futures du Tennessee qui seraient autrement payables par sa filiale, KTG.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

17 Transactions entre parties liées

La société effectue la vente et l'achat de biens et de services avec Kruger Inc. et ses filiales (« parties liées ») dans le cours normal de ses activités. Ces transactions ne portent pas intérêt et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant convenu par les parties liées.

Produits Kruger et Kruger Inc. sont parties à une troisième convention de services de gestion modifiée et reformulée datée du 15 novembre 2019 qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 (la « convention de services de gestion ») aux termes de laquelle Kruger Inc. fournit des services de gestion et de soutien à Produits Kruger en échange d'honoraires de gestion, notamment le soutien à la gestion d'entreprise et les services de soutien administratif; le soutien comptable et fiscal; le financement d'entreprise et le soutien de la trésorerie; le soutien à la gestion des avantages sociaux et des ressources humaines; l'assurance d'entreprise; les services d'approvisionnement d'entreprise complémentaires à l'approvisionnement de Produits Kruger; les services de développement et de gestion de projets; le soutien à l'expansion de l'entreprise; le soutien environnemental et les services de soutien en ingénierie.

Kruger Inc. fournissait également certains services de gestion et de soutien relativement au projet de machine TAD à Sherbrooke et le projet d'expansion à Sherbrooke, y compris des services de gestion de projet et des services de soutien en ce qui a trait à la conception technique, à la construction, à la comptabilité et au financement d'entreprise.

Les transactions entre parties liées incluses dans nos états consolidés du résultat net se sont établies comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Ventes des biens à Kruger Inc.	131	298
Ventes des biens à des filiales de Kruger Inc.	4 311	4 083
Achats de biens auprès de Kruger Inc.	506	587
Achats de biens et de services auprès des filiales de Kruger Inc.	42 894	57 908
Honoraires de gestion à Kruger Inc.	8 277	7 787

Les soldes des créances sur parties liées et à recevoir de celles-ci inclus dans nos états consolidés de la situation financière se sont établis comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Créances sur Kruger Inc.	385	12
Créances sur les filiales de Kruger Inc.	-	41
Créances sur PTKP	457	170
Total des créances sur parties liées	<u>842</u>	<u>223</u>
Dettes envers Kruger Inc.	8 640	7 688
Dettes envers les filiales de Kruger Inc.	<u>2 333</u>	<u>3 675</u>
Total des dettes envers les parties liées	<u>10 973</u>	<u>11 363</u>

Dettes à long terme envers KB S.E.C.

Dans le cadre de l'engagement de financement par IQ pour le projet d'expansion à Sherbrooke (note 13), la société a conclu une convention de contribution avec Kruger Brompton S.E.C. (« KB S.E.C. »), une filiale de Kruger Inc., en date du 21 mai 2021, modifiée avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023 pour tenir compte de la restructuration (la « convention de contribution de Produits Kruger ») aux termes de laquelle la société devra verser à KB S.E.C. un total de 58 M\$ sur une période de 10 ans (la « contribution »). La contribution est payable par la société en dix versements annuels égaux et consécutifs de 5,8 M\$ chacun, le premier versement ayant été payé par la société

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

le 21 mai 2023 et les versements suivants, le 21 mai de chaque année par la suite, jusqu'au 21 mai 2032. Sans égard à ce qui précède, le premier versement au titre de la contribution a été réduit de 0,1 M\$, soit le prix d'achat payable par PKSB à KB S.E.C. dans le cadre de la vente d'un bien immeuble selon l'acte de vente daté du 21 mai 2021.

Au 31 décembre 2023, des obligations de 5,8 M\$ et de 35,6 M\$ avaient été comptabilisées aux états consolidés de la situation financière, respectivement, au titre des parties courante et à long terme des dettes envers des parties liées (5,8 M\$ et 39,0 M\$ respectivement au 31 décembre 2022). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'augmentation de l'obligation liée au passage du temps s'est élevée à 2,3 M\$ et a été comptabilisée dans les charges d'intérêts et autres charges financières à l'état consolidé du résultat net (2,4 M\$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, des frais de financement différés liés à la débenture de PKSB en faveur d'IQ de 18,6 M\$ ont été portés en diminution de la dette à long terme comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière, la débenture de PKSB en faveur d'IQ ayant été émise en totalité à la clôture de la période. De plus, au 31 décembre 2023, des frais de financement différés liés au prêt d'IQ pour papier hygiénique de 11,7 M\$ ont été comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière, un montant de 1,5 M\$, dans les autres actifs à long terme et un montant de 10,2 M\$ a été porté en diminution de la dette à long terme, en fonction de la quote-part du prêt d'IQ pour papier hygiénique prélevée à la fin de la période. De plus, au 31 décembre 2023, des frais de financement différés de 10,7 M\$ liés au prêt d'IQ pour papier-mouchoir ont été comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière, un montant de 2,2 M\$ a été comptabilisé dans les autres actifs non courants et un montant de 8,5 M\$ a été porté en diminution de la dette à long terme, en fonction de la quote-part du prêt d'IQ pour papier-mouchoir prélevée à la fin de la période.

La société a déclaré des dividendes et des distributions à verser aux parties liées comme suit :

	Dividendes à payer 31 décembre 2023 \$	Distributions à payer 31 décembre 2022 \$
À verser à Kruger Inc.	11 881	11 075
À verser à PKGP	1	1
À verser à PTKP	1 793	1 790
Total à verser	<u>13 675</u>	<u>12 866</u>

Les dividendes versés, la tranche des dividendes réinvestis par les actionnaires, les actions ordinaires supplémentaires émises au cours de l'action et le produit brut s'établissent comme suit :

	2023			
Date de paiement des distributions	Dividendes \$	Cours de l'action \$	Émission d'actions ordinaires (nombre)	Produit brut \$
16 janvier 2023	12 866	10,18	1 092 623	11 123
17 avril 2023	13 063	10,25	1 102 616	11 302
17 juillet 2023	13 261	10,30	1 118 559	11 521
16 octobre 2023	13 463	9,93	1 180 169	11 719
	<u>52 653</u>		<u>4 493 967</u>	<u>45 665</u>

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Avant la restructuration (note 28), les distributions de parts de société en commandite versées, la tranche des distributions réinvesties par les commanditaires, les parts de société en commandite supplémentaires émises au prix par part et le produit brut s'établissent comme suit :

Date de paiement des distributions	2022			
	Distributions de parts de société en commandite \$	Prix par part \$	Émission de parts de société en commandite (nombre)	Produit brut \$
17 janvier 2022	12 300	10,50	536 871	5 637
15 avril 2022	12 397	10,81	495 022	5 351
15 juillet 2022	12 486	10,26	1 046 982	10 743
17 octobre 2022	12 674	10,26	1 066 619	10 943
	<u>49 857</u>		<u>3 145 494</u>	<u>32 674</u>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des dividendes de 45,5 M\$ (distributions de 42,7 M\$ en 2022) ont été versés à Kruger Inc. et Kruger Inc. a réinvesti 45,5 M\$ (100 %) dans le cadre du RRD (32,1 M\$ (75,3 %) en 2022).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des dividendes de 7,2 M\$ (distributions de 7,2 M\$ en 2022) ont été versés à PTKP et PTKP a réinvesti 0,2 M\$ (2,5 %) dans le cadre du RRD (0,6 M\$ (7,4 %) en 2022).

Après le 31 décembre 2023, la société a déclaré un dividende de 13,9 M\$, devant être versé le 15 avril 2024.

Avant la restructuration, le 28 février 2022, conformément aux dispositions relatives aux distributions à des fins fiscales énoncées dans la convention de société en commandite, la société en commandite a déclaré une distribution à des fins fiscales de 14,1 M\$, dont les avances de 13,8 M\$ ont été compensées, et la tranche restante de 0,3 M\$ a été payée le 28 février 2022. Aucune distribution à des fins fiscales n'a été déclarée le 28 février 2023 et la distribution à des fins fiscales n'est pas requise au cours de périodes futures par suite de la restructuration (note 28).

18 Engagements et éventualités

Au 31 décembre 2023, la société avait des engagements en vertu de contrats de service totalisant 13,3 M\$ pour 2024, 3,8 M\$ pour 2025 et 19,6 M\$ pour 2026 et les années suivantes. Les contrats de service comprennent ceux liés aux services liés à la boue, à la logistique, au traitement de l'eau et à la gestion des boues.

Au 31 décembre 2023, la société avait des engagements se chiffrant à 50,1 M\$ (121,7 M\$ au 31 décembre 2022) liés au projet d'expansion à Sherbrooke.

De temps à autre, dans le cours normal des activités, la société fait l'objet de divers litiges. La société n'a pas de raison de croire que l'issue de ces litiges puisse avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son résultat d'exploitation ou sa capacité de poursuivre ses activités commerciales.

Au 31 décembre 2023, la société disposait de lettres de crédit irrévocables en cours totalisant 24,2 M\$ (27,7 M\$ au 31 décembre 2022), y compris les lettres de crédit concernant les régimes de retraite dont il est question à la note 11.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

19 Charges par nature

Les éléments suivants sont classés dans les états consolidés du résultat net :

	2023	2022
	\$	\$
Coûts des matières et coûts de production	855 867	818 341
Coûts de la main-d'œuvre et avantages du personnel connexes	306 484	286 081
Coût de l'énergie	73 235	90 237
Dotation aux amortissements	101 373	102 871
Transport et entreposage	236 964	252 138
Frais de marketing, de vente et d'administration	164 873	122 298
	<u>1 738 796</u>	<u>1 671 966</u>

	2023	2022
	\$	\$
Coût des produits vendus	1 571 587	1 547 318
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	167 209	124 648
	<u>1 738 796</u>	<u>1 671 966</u>

20 Information sectorielle

Secteurs à présenter

Pour établir les secteurs opérationnels, la direction s'est fondée sur les rapports revus par le chef de la direction, qui est considéré comme le principal décideur opérationnel. La société exerce des activités dans les deux secteurs suivants : le secteur Produits de consommation et le secteur Produits hors foyer (« PHF »).

a) Produits de consommation

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société situées au Canada (à New Westminster, en Colombie-Britannique; ainsi qu'à Crabtree, Sherbrooke et Gatineau, au Québec) et aux États-Unis (à Memphis, dans le Tennessee). Le secteur Produits de consommation comprend les ventes de produits de papier de marques telles que Cashmere[®], Purex[®], Sponge Towels[®], Scotties[®], White Swan[®], Bonterra^{MC} et White Cloud[®] et des produits de papier de marques de distributeurs.

b) PHF

Ce secteur comprend les activités exercées dans les installations de fabrication de la société situées au Canada. Le secteur PHF vend, principalement par l'intermédiaire de distributeurs, des produits de papier à des entreprises qui œuvrent dans des secteurs tels que la gestion immobilière, les soins de santé, la restauration, la fabrication et l'hébergement, ainsi qu'à des installations communautaires.

Le résultat d'exploitation des secteurs correspond au résultat de chaque secteur avant i) les charges d'intérêts et autres charges financières, ii) l'impôt sur le résultat, iii) la dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles, iv) la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles, v) les pertes (profits) sur la vente d'immobilisations corporelles, vi) le profit (la perte) de change, vii) les charges liées aux activités de restructuration, viii) la variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite, ix) les frais de consultation liés aux initiatives de transformation de l'exploitation et x) les coûts liés au développement de l'entreprise. Les états financiers consolidés font mention du « BAIIA ajusté », une mesure qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les normes IFRS de comptabilité. Par conséquent, il est possible que cette mesure ne soit pas comparable aux mesures similaires présentées par d'autres entités. Le « BAIIA ajusté du secteur Produits de consommation » et le « BAIIA ajusté du secteur PHF » correspondent au résultat d'exploitation des secteurs respectifs de la société.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Charges du siège social et autres

Les charges du siège social et autres comprennent certains frais de gestion qui n'entrent pas directement dans les secteurs.

Les actifs, les activités et les salariés de la société se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les mêmes actifs à long terme de la société sont employés dans les secteurs Produits de consommation et PHF. Par conséquent, les actifs ne peuvent être attribués à ces secteurs.

	2023 \$	2022 \$
Produits des activités ordinaires sectoriels		
Produits de consommation	1 551 157	1 394 052
PHF	321 805	287 351
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	<u>1 872 962</u>	<u>1 681 403</u>
BAIIA ajusté		
Produits de consommation	230 310	117 428
PHF	20 792	7 375
Charges du siège social et autres	<u>(12 496)</u>	<u>(8 812)</u>
Total du BAIIA ajusté	238 606	115 991
Rapprochement du résultat net		
Dotation aux amortissements	101 373	102 871
Charges d'intérêts et autres charges financières	70 255	74 468
Variation du coût amorti du passif lié aux parts de société en commandite	-	(25 586)
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	3 043	121
Perte sur la vente d'actifs non financiers	24	12
Autres charges	-	48
Coûts de restructuration, montant net	1 574	4 550
Perte (profit) de change	(9 352)	28 911
Frais de consultation liés aux initiatives de transformation de l'exploitation	<u>-</u>	<u>3 550</u>
Résultat avant impôt	71 689	(72 954)
Charge (produit) d'impôt	<u>73 408</u>	<u>(16 072)</u>
Résultat net, y compris celui attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	<u>(1 719)</u>	<u>(56 882)</u>

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Secteurs géographiques

La société génère des produits des activités ordinaires au Canada et aux États-Unis. Les produits des activités ordinaires et les actifs ont été répartis en fonction de l'emplacement respectif des clients et des actifs non courants.

	2023		
	Canada	É.-U.	Total
	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	1 068 376	804 586	1 872 962
Immobilisations corporelles	1 110 242	311 408	1 421 650
Goodwill	152 021	-	152 021
Immobilisations incorporelles	26 852	-	26 852
	2022		
	Canada	É.-U.	Total
	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	994 368	687 035	1 681 403
Immobilisations corporelles	957 883	336 955	1 294 838
Goodwill	152 021	-	152 021
Immobilisations incorporelles	30 027	-	30 027

21 Rémunération des principaux dirigeants

	2023	2022
	\$	\$
La rémunération des principaux dirigeants comprend ce qui suit :		
Salaires et autres avantages du personnel	11 474	7 418
Avantages postérieurs au départ à la retraite	997	676
	<u>12 471</u>	<u>8 094</u>

Les principaux dirigeants comprennent les membres de la haute direction de la société.

22 Instruments financiers

Classement des instruments financiers

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, la valeur comptable des actifs et des passifs financiers correspondait au coût amorti et la valeur comptable du dérivé incorporé correspondait à la juste valeur par le biais du résultat net.

Juste valeur

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients et autres créances, les créances sur parties liées, le dérivé incorporé, les dettes fournisseurs, les charges à payer, les passifs sur contrats, les dettes envers des parties liées et les dividendes à verser sont des instruments financiers à court terme dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable étant donné qu'ils viendront à échéance dans un avenir proche.

Le montant des dettes à long terme envers des parties liées est évalué à la valeur actualisée des paiements futurs requis pour régler l'obligation, actualisée au moyen du taux d'emprunt marginal de la société. L'augmentation du montant des dettes à long terme envers des parties liées en raison du passage du temps est comptabilisée dans les charges d'intérêts et autres charges financières, dans les états consolidés du résultat net. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Les justes valeurs de la facilité de crédit de premier rang de Produits Kruger et la facilité de crédit de premier rang de PKSB se rapprochent de l'actuel capital impayé, car le taux d'intérêt se rapproche des taux d'intérêt en vigueur actuellement sur le marché. Les taux d'intérêt des billets de premier rang non garantis échéant le 24 avril 2025, des billets de premier rang non garantis échéant le 9 avril 2029, des facilités d'AgCredit et de la deuxième facilité de crédit Nordea sont fixes et avoisinent les taux d'intérêt courants du marché. Les justes valeurs de la débenture de PKSI en faveur d'IQ, du prêt d'Investissement Québec et de l'emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario avaient été comptabilisées en tenant compte des flux de trésorerie futurs actualisés aux taux d'intérêt du marché, déduction faite de la subvention gouvernementale comptabilisée à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché. La juste valeur de la débenture de PKSB en faveur d'IQ, la juste valeur du prêt d'IQ pour papier hygiénique et la juste valeur du prêt d'IQ pour papier-mouchoir sont comptabilisées en tenant compte des flux de trésorerie futurs actualisés aux taux d'intérêt du marché. La méthode d'évaluation utilisée relève du niveau 2.

Les justes valeurs de la dette à long terme se détaillent comme suit :

	Taux d'actualisation	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Facilité de crédit de premier rang de Produits Kruger	-	-	90 314
Billets non garantis de premier rang échéant le 24 avril 2025	-	125 000	125 000
Billets non garantis de premier rang échéant le 9 avril 2029	-	135 000	135 000
AgCredit – facilité de crédit à terme A	-	187 775	196 829
AgCredit – facilité de crédit à terme B	-	236 963	242 563
AgCredit – facilité de crédit à terme D	-	115 066	117 833
AgCredit – emprunts renouvelables	-	-	17 144
Débenture de PKSI en faveur d'IQ	6,1 %	75 871	90 235
Deuxième facilité de crédit Nordea	-	45 478	54 334
Débenture de PKSB en faveur d'IQ	6,6 %	76 973	27 888
Prêt d'IQ pour papier hygiénique	7,3 %	41 816	21 615
Facilité de crédit de premier rang de PKSB	-	35 835	-
Prêt d'IQ pour papier-mouchoir	7,6 %	34 624	7 593
Prêt d'Investissement Québec	4,4 %	5 222	12 932
Emprunt auprès du gouvernement de l'Ontario	4,4 %	1 416	1 868
		<u>1 117 039</u>	<u>1 141 148</u>

Tous les montants sont présentés déduction faite des frais de financement différés.

Juste valeur du passif lié aux parts de société en commandite

Le passif lié aux parts de société en commandite est classé comme passif financier au coût amorti. À la suite de la restructuration, le passif lié aux parts de société en commandite a été éteint du fait de la dissolution de la convention de société en commandite, et l'obligation correspondante de verser la distribution à des fins fiscales a été éliminée. Des renseignements supplémentaires sont présentés à la note 28.

Objectifs et politiques relatives à la gestion des risques financiers

En raison de ses activités, la société est exposée à divers risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de change, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt.

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la société qui étaient exposés au risque de crédit comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients et autres créances et les créances sur parties liées. La société place sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et sa trésorerie soumise à restrictions auprès d'institutions financières très solvables.

La société vend ses produits à une variété de clients selon certaines modalités de crédit, ce qui l'expose au risque de crédit. Les créances clients ordinaires sont recouvrables dans les 30 jours suivant la date de facturation, et les montants non recouverts plus de 90 jours à compter de la date de facturation sont considérés comme des montants en souffrance. La société évalue régulièrement la solidité financière de ses clients et réduit son exposition aux risques en diminuant la limite de crédit des comptes à risque élevé. Les clients de la société sont des sociétés bien établies, ce qui fait que la société a subi peu de pertes financières liées au risque de crédit. Elle juge donc que son exposition au risque de crédit est limitée.

La société est partie à une entente d'affacturage aux termes de laquelle elle vend à la Banque de Nouvelle-Écosse, sans droit de recours, des créances clients admissibles que doivent payer certains clients importants, jusqu'à un maximum de 50 M\$ au titre de la facilité. L'entente d'affacturage porte intérêt au taux variable basé sur le CDOR, majoré de la marge applicable. Les parties peuvent résilier la convention à tout moment, sous réserve d'un préavis. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les créances clients visées par l'entente d'affacturage vendues à la Banque de Nouvelle-Écosse s'établissaient à 777,2 M\$ (674,3 M\$ en 2022). La société a vendu 95 % de ces créances clients, après déduction d'un facteur de dilution pour un montant de 773,0 M\$ (672,4 M\$ en 2022). Au 31 décembre 2023, les créances clients vendues s'élevaient à 39,5 M\$ (42,3 M\$ au 31 décembre 2022).

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	\$	\$
Créances clients	111 683	112 284
Moins la provision pour pertes de crédit attendues	(448)	(41)
Créances clients, montant net	<u>111 235</u>	<u>112 243</u>
Créances clients, montant net		
De 0 à 60 jours	110 769	111 230
De 61 à 90 jours	168	544
Plus de 90 jours	746	510
Moins la provision pour pertes de crédit attendues	(448)	(41)
	<u>111 235</u>	<u>112 243</u>

Risque de change

Le risque de change s'entend de la possibilité que le résultat de la société fluctue en raison des variations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain. La société vend certains de ses produits en dollars américains aux prix en vigueur dans cette devise. Son exposition au risque de change est plus que compensée par les dépenses effectuées en dollars américains et par les coûts et la dette libellés en dollars américains.

Au 31 décembre 2023, le passif net libellé en dollars américains de la société s'élevait à 402,3 M\$ (421,2 M\$ au 31 décembre 2022). Une augmentation (diminution) de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait hypothétiquement entraîné une augmentation (diminution) de 20,1 M\$ du résultat avant impôt pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (21,1 M\$ pour 2022).

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

Risque de liquidité

L'objectif de la gestion du risque de liquidité est de disposer de suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de veiller à ce que la société dispose de facilités de crédit autorisées suffisantes pour maintenir le niveau de liquidités approprié et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

Au 31 décembre 2023, la société disposait de facilités de crédit inutilisées de 205,9 M\$ (95,9 M\$ au 31 décembre 2022). La société établit des projections pour s'assurer de disposer des fonds suffisants pour satisfaire à ses obligations. La société veille au respect des clauses restrictives de ses facilités de crédit dans le cours normal de ses activités. Au 31 décembre 2023, la société respectait toutes ses clauses restrictives financières aux termes de l'ensemble de ses facilités de crédit en cours. Elle veille à ce que ses facilités de crédit n'arrivent pas à échéance avant au moins deux ans afin de diminuer les risques de refinancement.

La capacité de la société à s'acquitter de ses obligations repose sur le recouvrement rapide de ses créances clients et sur l'accès à un volume suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au-delà des besoins prévus. La totalité des dettes fournisseurs et autres montants à payer de la société, qui s'établissaient à 386,6 M\$ (279,4 M\$ au 31 décembre 2022), sont exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les obligations contractuelles de la société à l'égard de ses instruments financiers échéant au cours des cinq prochains exercices et par la suite présentent comme suit :

	31 décembre 2023		
	2024	2025 – 2028	Par la suite
	\$	\$	\$
Dettes à long terme, remboursements du capital	35 229	436 739	649 235
Intérêts payés sur la dette à long terme ^{a)}	50 383	152 872	93 507
Obligations locatives ^{b)}	27 154	50 859	48 929
Dettes fournisseurs et autres dettes	400 385	-	-
Dettes envers des parties liées	10 973	-	-
Dettes à long terme envers une partie liée	5 800	23 200	23 200
Dividendes à payer	13 675	-	-

	31 décembre 2022		
	2023	2024 – 2027	Par la suite
	\$	\$	\$
Dettes à long terme, remboursements du capital	34 411	452 497	661 570
Intérêts payés sur la dette à long terme ^{a)}	58 283	195 942	129 090
Obligations locatives ^{b)}	28 349	46 331	54 929
Dettes fournisseurs et autres dettes	279 425	-	-
Dettes envers des parties liées	11 363	-	-
Dettes à long terme envers une partie liée	5 800	23 200	29 000
Distributions à payer	12 866	-	-

a) Estimation des intérêts fondée sur les taux d'intérêt actuels.

b) Flux de trésorerie non actualisés contractuels.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la société découle de sa dette à taux variable relative à la facilité de crédit de premier rang de Produits Kruger, à certaines facilités de crédit disponibles au titre de la facilité du projet de machine TAD à Sherbrooke et à la facilité de crédit de premier rang de PKSB qui portent intérêt à des taux d'intérêt variables majorés d'une marge applicable déterminée selon des ratios financiers spécifiques conformément à ses conventions de crédit. Au 31 décembre 2023, les dettes à taux variable de la société, exclusion faite des frais de financement différés, totalisaient 35,8 M\$ (107,5 M\$ au 31 décembre 2022). Une hausse ou une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution du résultat avant impôt de 0,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (1,1 M\$ en 2022).

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

23 Gestion du capital

La politique de la société vise le maintien d'un capital suffisant pour conserver une situation financière saine et pour satisfaire à des tests financiers relatifs aux facilités de crédit.

Le capital est composé de la dette nette (soit la dette à long terme moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et la trésorerie soumise à restrictions) et des capitaux propres. La société veille au respect des clauses restrictives régissant la dette auxquelles elle est soumise en vertu de règles externes et qui ont été établies conformément aux exigences de ses facilités de crédit. Ces exigences comprennent l'observation de restrictions à l'égard du ratio trimestriel de la dette nette à long terme garantie de premier rang sur le BAIIA, du ratio de couverture des intérêts (au sens de la convention de crédit de premier rang de Produits Kruger), du ratio de levier financier combiné trimestriel et du ratio de couverture des frais fixes combiné (au sens de la convention d'AgCredit).

24 Frais de démantèlement et de remise en état des lieux

La société est assujettie aux nombreuses réglementations de divers organismes fédéraux, provinciaux et étatiques relativement au contrôle environnemental. Ces lois et règlements imposent des limites de déversement de matières dans l'environnement et exigent de la société qu'elle exerce ses activités en respectant les conditions des permis et d'autres autorisations gouvernementales. Les dépenses au titre des obligations futures de démantèlement et de remise en état des lieux varieront selon la publication de nouvelles règles et les progrès technologiques.

25 Dépendance économique

La société fabrique, distribue et vend un large éventail de produits de papier jetables et des produits connexes principalement au Canada et aux États-Unis. Au 31 décembre 2023, la société comptait deux clients importants représentant 33,7 % (32,7 % en 2022) du total des produits des activités ordinaires et, parmi ces clients, un représentait 19,1 % (17,6 % en 2022) du total des produits des activités ordinaires.

Un pourcentage des créances clients de ces deux clients est soumis à une entente d'affacturage conclue avec la Banque de Nouvelle-Écosse (note 22), aux termes de laquelle la société vend les créances clients admissibles que doivent payer certains clients importants, jusqu'à un maximum de 50 M\$ au titre de la facilité. En conséquence, le risque de crédit est partiellement atténué.

26 Éléments du fonds de roulement hors trésorerie

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie au tableau consolidé des flux de trésorerie est constituée de ce qui suit :

	2023 \$	2022 \$
Augmentation des créances clients et autres créances	(11 203)	(29 908)
Diminution (augmentation) des créances sur parties liées	(643)	334
Diminution (augmentation) des stocks	27 187	(31 246)
Diminution des charges payées d'avance	602	210
Diminution (augmentation) de l'impôt sur le résultat	(3 602)	570
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	98 940	(4 582)
Diminution des dettes envers des parties liées	(1 119)	(619)
	<u>110 162</u>	<u>(65 241)</u>

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

27 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

La variation des activités de financement au tableau consolidé des flux de trésorerie est constituée de ce qui suit :

	2023 \$	2022 \$
Dettes à long terme (y compris la partie courante)		
Solde d'ouverture	1 111 708	968 881
Produit tiré de la dette à long terme	130 954	244 255
Remboursement de la dette à long terme	(127 780)	(141 519)
Reclassement des frais de financement différés et autres ^{a)}	(24 106)	(10 005)
Remboursement de la portion de capital de la débenture de PKSI en faveur d'IQ par Kruger Inc.	(16 689)	-
Charge d'intérêts et autres charges financières	6 076	9 200
Intérêts incorporés dans le coût de l'actif	3 706	1 783
Païement de frais de financement différés	(498)	(2 649)
Perte (profit) de change	(9 541)	28 192
Écarts de conversion	(4 585)	13 570
Solde de clôture	1 069 245	1 111 708
Obligations locatives (y compris la partie courante)		
Solde d'ouverture	98 928	112 524
Païement des obligations locatives	(30 819)	(28 113)
Ajouts	28 329	10 547
Reclassement	(2 375)	(977)
Charge d'intérêts	5 064	4 470
Écarts de conversion	(108)	477
Solde de clôture	99 019	98 928

- a) Comprend le reclassement des frais de financement différés des autres actifs à long terme (24,1 M\$ en 2023; 10,0 M\$ en 2022).

28 Restructuration d'entreprise

Généralités

Aux termes d'une convention d'achat d'actifs datée du 1^{er} janvier 2023 conclue entre la société en commandite et Produits Kruger (la « convention d'achat d'actifs »), la société en commandite a vendu et cédé à Produits Kruger, et Produits Kruger a acheté et pris en charge, la totalité des propriétés, des activités, des actifs et des passifs de la société en commandite d'une valeur comptable nette de 493,2 M\$ (l'« actif de la société en commandite »), et Produits Kruger a émis à la société en commandite en contrepartie 71 479 389 actions ordinaires de catégorie B du capital de Produits Kruger. (Des renseignements supplémentaires sont présentés ci-après à la rubrique « Capital-actions ».) Le 1^{er} janvier 2023, à la suite de la restructuration, la société en commandite a été dissoute et liquidée à ses commanditaires (la « dissolution »).

Produits Kruger Inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et de parts)

À la suite de la restructuration, le passif lié aux parts de société en commandite a été éteint du fait de la dissolution de la convention de société en commandite, et l'obligation correspondante de verser la distribution à des fins fiscales a été éliminée. L'extinction du passif lié aux parts de la société en commandite a entraîné une augmentation correspondante des capitaux propres de Produits Kruger dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023. La restructuration a donné lieu à une augmentation du surplus d'apport de 395,4 M\$ dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023. De plus, certains actifs et passifs d'impôt, ainsi que la charge d'impôt exigible et différé, seront comptabilisés directement par Produits Kruger, car celle-ci a l'obligation de payer de l'impôt à la suite de la restructuration. L'incidence de la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt a donné lieu à la comptabilisation d'un montant correspondant dans l'état consolidé du résultat net au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Capital-actions

Produits Kruger est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B.

Le 1^{er} janvier 2023, Produits Kruger a acheté aux fins d'annulation 620 039 997 actions ordinaires de Produits Kruger auprès de la société en commandite et, en contrepartie de l'actif de la société en commandite, a émis 71 479 389 actions ordinaires de catégorie B à la société en commandite, aux termes de la convention d'achat d'actifs. Après la dissolution, Produits Kruger a distribué l'actif de la société en commandite, y compris les 71 479 389 actions ordinaires de catégorie B de Produits Kruger détenues par la société en commandite, à ses anciens commanditaires : 13582141 Canada Inc. (une filiale en propriété exclusive de Kruger Inc., par l'intermédiaire de laquelle elle détient des actions de Produits Kruger), PTKP et PKGP.

Après la dissolution, les actions émises et en circulation de Produits Kruger étaient détenues en propriété véritable par ses actionnaires comme suit :

	Actions ordinaires de catégorie B
	Nombre
13582141 Canada Inc. (Kruger)	61 529 113
PTKP	9 945 975
PKGP	4 301
Au 1^{er} janvier 2023	71 479 389

Dividendes

Les porteurs des actions ordinaires de catégorie B émises et en circulation de Produits Kruger ont le droit de recevoir des dividendes lorsque le conseil d'administration de Produits Kruger en déclare.

Comme condition de la restructuration, Produits Kruger s'est engagée à déclarer et à verser un dividende sur la distribution du 16 janvier 2023, du même montant, au total, que la distribution déclarée par la société en commandite le 9 novembre 2022, payable le 16 janvier 2023, de sorte que chacun des actionnaires de Produits Kruger a reçu le même montant sous forme de dividende que chacun des commanditaires de la société en commandite aurait reçu si la distribution du 16 janvier 2023 avait été versée par la société en commandite (note 17).

Régimes de réinvestissement des dividendes

Produits Kruger a adopté un régime de réinvestissement des dividendes (le « RRD de Produits Kruger »), qui permet aux actionnaires qui choisissent de participer au RRD de Produits Kruger de réinvestir automatiquement tous les dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires supplémentaires à un prix par action ordinaire correspondant à 100 % du cours moyen pondéré sur cinq jours des actions ordinaires avant la date de versement du dividende.